

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION 2023

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception 2023 est déposé au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Quiconque désire prendre connaissance dudit rôle pourra le faire en se présentant au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 20^e jour du mois de janvier 2023.



Manon Donais, directrice générale
et greffière-trésorière